CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 JUILLET 2018

Convocation: 27 Juin 2018

LE MARDI TROIS JUILLET DEUX MIL DIX HUIT, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Etaient présents : Mrs DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, Mme BAUER Frédérique, VEILLARD Michel, PICHARD Guillaume, BODA Roland, CLAVIER Gérard, PINEAU Denis, Mme AGOSTO Claude, SEILLE François.

Absents excusés : BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, BILLON Michel, ORSINI Bruno

Pouvoirs : BESNARD Jean-Philippe à PINGUENET Patrick MINARD Frédéric à DUBIEF Jean-Michel BILLON Michel à PINEAU Denis

La majorité du conseil est représentée. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé. Mme BAUER Frédérique est élue secrétaire de séance.

1-LE POINT SUR LES TRAVAUX 2018:

1-1 Eglise : Réfection intérieure

- Les travaux réalisés à ce jour :
 - Les badigeons dans le chœur sont terminés
 - Les meneaux du vitrail sont remis en place
 - Le vitrail sera remonté cette semaine
 - la partie supérieure de l'échafaudage est démonté
 - la réinstallation dans le bas-côté sud est en cours
 - la porte du baptistère n'est pas encore ouverte
- ◆ Tranche conditionnelle 2 : bas-côté nord (chapelle de la Vierge) sera lancée plus tôt que prévue ?
- Souscription : malgré les relances auprès des entreprises, il n'y a pas d'évolution des dons. Afin d'atteindre le seuil minimum de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, pour obtenir la subvention de la Région, le Comité d'animation de la commune sera sollicité, à hauteur de 3 000 €

• Financement:

Pour mémoire, les travaux seront financés en partie par un emprunt.

Par conséquent, contact sera pris avec le CREDIT MUTUEL, la CAISSE D'EPARGNE, le CREDIT AGRICOLE pour une mise en concurrence, aux conditions suivantes :

- montant de l'emprunt : 300 000 €, à taux fixe sur 15 ans.

1-2 Réhabilitation de la maison rue de Moraize :

. M. le Maire informe que le cabinet d'architecture ARCHIGONE a envoyé son métreur réaliser les relevés le jeudi 28 juin 2018 à 9 h 00.

. Par ailleurs, l'acte entérinant le legs de M. BIGOT sera signé après le paiement par la Commune, des frais notariaux reçus semaine dernière et qui s'élèvent à 3 381,25 € TTC.

1-3 Voirie : aménagement du parking, rue des Tilleuls, dans le cadre du programme AD'AP.

Résultat de la CAO : Validation du choix de l'entreprise :

Par décision n° 2018/22 en date du 24/04/2018, le Conseil Municipal a décidé de lancer la procédure de marché pour la réalisation des travaux d'aménagement de la place devant la boulangerie, et les travaux d'aménagement du parking, rue des Tilleuls, dans le cadre du programme AD'AP.

M. le Maire rappelle :

- la nature de l'opération : un lot unique : installation de chantier, travaux préparatoires de dépose, terrassement, exécution de la voirie, bordures caniveaux, trottoirs, assainissement, réseaux divers, signalisation, espaces verts.
- le montant estimatif du Maître d'œuvre : 64 318,50 € HT soit 77 182,20 € TTC

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 juin 2018 pour l'ouverture des offres, puis le 29 juin 2018, pour examiner l'analyse des offres.

Les critères de jugement des offres : 60 % valeur technique - 40 % prix des prestations, ont déterminé le choix de la CAO pour l'entreprise EIFFAGE, mieux disante, présentant un très bon dossier technique.

Entreprises	Pour les 2 sites	Classement
EUROVIA	62 550,00 € HT	3
BEAUCE SOLOGNE	106 500,00 € HT	4
EIFFAGE Route	58 307,35 € HT	1
COLAS Centre Loire	62 457,73 € HT	2

Le Conseil Municipal,

- valide le choix de la CAO : l'entreprise EIFFAGE est retenue pour un montant de travaux de 58 307,35 € HT soit 69 968,82 € TTC,
- autorise M. le Maire à signer le marché.

2 - PERSONNEL:

♦ Mise à disposition d'un agent administratif

M. le Maire rappelle que le secrétariat de la mairie fonctionne avec 2 agents à temps non complet, pour des missions distinctes.

Après l'annonce du souhait de Mme MONNIER de faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année, il serait souhaitable d'augmenter le temps de présence sur la commune de Mme MELAINE, secrétaire intercommunale (au SICTOM et sur la Commune), afin qu'elle acquière les connaissances nécessaires en urbanisme et en état-civil et assurer à terme, le secrétariat à temps complet.

Il propose une ½ journée supplémentaire par semaine par convention de mise à disposition avec le SICTOM à compter du 1^{er} Août.

Le Conseil Municipal approuve la démarche, M. le Maire est autorisé à signé une convention de mise à disposition par le SICTOM, de Mme MELAINE, pour une ½ journée supplémentaire par semaine, à compter du 1^{er} Août 2018.

3 - COMPTES RENDUS:

♦ Infos diverses Communauté de Communes Cœur de Beauce

- FPIC:

M. le Maire rappelle le montant du FPIC de l'année 2017 (5 614 €) et annonce le montant prévus pour 2018 (8 453 €).

Pour information, lors de la dernière commission des finances de la CCCB en date du 19 juin, celle-ci prévoit une prise en charge par la CCCB de l'augmentation de la participation 2018, par rapport à 2017, soit pour Ouarville, la somme de 2 839 €.

La décision de cette prise en charge sera votée le 9 juillet prochain lors du Comité Communautaire.

- FONDS DE CONCOURS:

Le Président de la CCCB propose d'instituer un fonds de concours pour la période 2019/2020 qui comportera 2 parts :

- . Une $1^{\text{ère}}$ part dédiée à des projets communaux pour un dossier par an, avec un seuil maxi de dépenses prises en compte de $100\ 000\ \in\ \text{HT}$ pour obtenir une subvention maximum de $20\ 000\ \in\ \text{par}$ commune (ou $20\ \%$ du montant du projet)
- . Une $2^{\text{ème}}$ part dédiée à des projets supra-communaux : le seuil maxi des dépenses prises en compte est fixé à $100\ 000\ \in\ HT$ pour obtenir une subvention maximum de $20\ 000\ \in\ .$

- PLUi

La première réunion de la commission de travail est prévue semaine prochaine, mardi 10 juillet.

- SCOLAIRE:

♥ OUVERTURE D'UN PORTAIL DÉDIÉE AUX FAMILLES

Pour la prochaine rentrée scolaire, la CCCB a mis en place sur son site, un portail dédié aux familles pour les inscriptions à la cantine et à la garderie. Un autre site est ouvert sur REMI, pour le transport. La facturation sera assurée désormais par une seule personne, à partir des renseignements fournis par les familles.

S CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE MATERNELLE/ CANTINE

- . Le choix de l'architecte pour la construction écoles/cantine à Ouarville s'est porté sur le Cabinet d'architecture ARCHIGONE.
- . Pour information, l'acte d'échange de terrain entre la Commune et la famille PINGUENET a été signé le 27 juin 2018 à l'office notarial PIPEREL/VELLARD de Voves.

4 - LE POINT SUR LES ANIMATIONS ESTIVALES :

♦ Fête Nationale du 14 Juillet

Les festivités auront lieu dans la soirée du vendredi 13 juillet.

- L'organisation est au point.

- Rendez-vous est pris avec les Conseillers disponibles pour la préparation de la salle vendredi matin à 9 h 00.

♦ Journée du patrimoine : Animation autour du Moulin

M. SEILLE donne le compte-rendu de la réunion du 26 juin avec les organisateurs :

Cette journée débutera au Moulin de Moutiers vers 9 h 00, puis se déplacera vers celui d'Ymonville, puis Levesville et arrivera au Moulin d'Ouarville vers 17 h 00 pour remise des prix vers 17 h 30/18 h 00.

Une animation suivra avec l'intervention de la chorale et des majorettes, une exposition de voitures anciennes.

Un apéritif simple ou dînatoire (à définir) sera servi en fin de soirée.

Cette animation sera ouverte à tous les habitants.

Reste encore à préciser les moyens humains et matériels (barnums, buvette...) nécessaires au bon déroulement de cette journée.

♦ Animation sportive d'été :

L'animation sportive prévue du 6 au 10 août pour les jeunes de 10 à 17 ans à l'espace des 4 Vents est annulée faute de participants (3 inscrits).

5 - QUESTIONS DIVERSES

♦ Le point sur la rentrée :

. Mme AGOSTO, Directrice de l'école fait le point sur les inscrits : l'effectif pour la rentrée est actuellement de 100 enfants. Par conséquent les 5 classes sont maintenues encore cette année, mais l'école reste sous surveillance.

♦ Court de tennis :

- . M. le Maire informe qu'il a rencontré le Président du OUARVILLE TENNIS CLUB et que d'un commun accord, le Club sera dissout, le terrain de tennis sera de nouveau de la responsabilité de la Commune et géré par celle-ci.
- . Par conséquent, l'ouverture au public sera effective dès cet été.

♦ Jeux de l'espace des 4 Vents :

Mme BAUER a rencontré l'entreprise KOMPAN, qui lui a présenté des jeux innovants et connectés qui pourraient être installés à l'espace des 4 vents.

Ce projet devra être approfondi, notamment son coût financier, pour être éventuellement inscrit dans la liste des investissements 2019.

♦ Château d'eau:

Pour information, une solution de dépannage provisoire a été trouvée pour remédier au problème de chloration de l'eau au château d'eau : par la <u>Commune de Voves fonctionne</u> en attendant le remplacement de <u>celle qui a été commandée à la SAUR</u>.

TOUR DE TABLE:

• Pour faire suite aux animations qui ont eu lieu dans le cadre des Actions sur le Développement Durable, M. PICHARD, informe que Mme GONZALES, Agent Communal, a son initiative

propose de réaliser un hôtel à insectes comme celui réalisé sur le site de GOOD Planett d'Arthus Bertrand à Paris et demande que celui-ci soit installé sur le site du Moulin.

Le Conseil donne son accord. Cette petite construction en bois et divers matériaux devra être implantée suffisamment à l'écart du moulin et de la salle.

- Il est signalé que le filet de but du city stade est déchiré.
- De nouveau signalé :
- les difficultés récurrentes des communications téléphoniques avec les portables
- le mauvais état de la route entre Ouarville et Edeville.

Cette route est une route départementale et dépend des services routiers du Conseil Départemental Un courrier sera de nouveau envoyé.

Prochain conseil : la date de la prochaine séance n'est pas fixée.

La séance levée à 22 h 45.

Copie intégrale,

Le Maire.